

Sécurité au travail

L'UNPG renforce sa plateforme web dédiée

L'UNPG* (Union nationale des producteurs de granulats) poursuit le travail ambitieux, engagé en matière de santé et de sécurité au travail, avec l'évolution de sa plateforme internet dédiée qui devient une véritable boîte à outils interactive : www.plateforme-unpg.fr. Cette plateforme met, gratuitement, à disposition des exploitants de carrières et des entreprises extérieures, un kit de sensibilisation aux risques généraux encourus en carrière et des sessions de e-learning destiné à leurs salariés. Avec cette nouvelle version, l'action est désormais étendue aux transports grâce à un nouveau module consacré aux opérations de chargement et de déchargement. En parallèle, l'ergonomie du dispositif à destination des entreprises extérieures évolue pour plus de facilité dans la prise en main de l'outil.



La plateforme-unpg.fr est destinée aux exploitants de carrières tout comme aux entreprises extérieures ; elle réunit l'ensemble des contenus liés à la santé et la sécurité : bonnes pratiques, réglementations, supports de sensibilisation vidéo pédagogiques et parfois ludiques. La nouvelle version de cet outil, propose également une mise à jour des dispositifs de formation en ligne, intégrant désormais les opérations de chargement et de déchargement liées au transport.

Si les formations proposées ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires définies par le Code du travail, elles permettent aux salariés de se voir délivrer l'« attestation d'accueil sécurité » pour les salariés des exploitants de carrière ou le « passeport sécurité » pour ceux des entreprises extérieures, à l'issue d'un test de contrôle des connaissances.

Autre nouveauté, le dispositif à destination des entreprises extérieures évolue avec une procédure de création de compte en ligne simplifiée, rapide et sécurisée.

***L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG)** est l'organisation professionnelle qui représente l'ensemble des entreprises qui extraient et produisent des granulats naturels (sable et graviers) ou recyclés, pour alimenter le secteur du bâtiment et des travaux publics. Elle réunit environ 900 entreprises, ce qui représente 2 300 carrières, 400 sites de recyclage, et 15 000 emplois directs. Sa priorité est de garantir un accès à la ressource minérale qui respecte une démarche continue d'amélioration de l'environnement, de la santé, de la sécurité et de la qualité des matériaux, tout en appliquant les principes d'économie circulaire. La majorité de ses membres adhère à la Charte environnement De l'association UNICEM entreprises engagées. L'UNPG est une composante importante de la fédération UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction). Pour en savoir plus : www.unpg.fr